



RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité MONTREAL (ARRONDISSEMENT AVOU)		Date de l'élection Année: 2022 Mois: 01 Jour: 30	
Nom du parti EQUIPE AVOU	Nom de l'agent officiel DANIEL GUILLE		

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral		
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel		33 ⁰⁰⁰ \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale		0 \$
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)		33 ⁰⁰⁰ \$
CAISSE POPULAIRE P.A.T. 13120 RUE SHERBROOKE EST.	107846	
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées		N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales		
FRAIS BANCAIRE		1310.75
1. Publicité (total A, section 1, page 2)		16838.09 \$
2. Biens et services (total B, section 1, page 2)		14813.89
3. Location de locaux (total C, section 1, page 2)		571.88
4. Voyages et repas (total D, section 1, page 2)		645.86
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)		33004.47 \$
Partie 3. Réclamations contestées (section 4, page 8)		0 \$

ÉQUIPE ANJOU

302-7300 St. Zotique, ANJOU, QC, H1M 3G6

Daniel Guthrie

Agent Officiel pour l'élection du 7 Nov.2021

Équipe Anjou	BC Consultation-CHQ3 Bien et Service	Denis Cloutier-CHQ-4 Bien et Service	Cciobanu-5 Bien et Service	Poste canada-CHQ6 Bien et Service	Poste canada 2-CHQ7 Bien et Service	Bail-CHQ8 Locaux	Sajy-CHQ9 Publicité	Luis Miranda-CHQ10 Bien et Service	Luis Miranda-CHQ10 Repas	Paysagiste Sup-Herbe-CHQ11 Bien et Service	Bell Canada-Luis Miranda-CHQ12 Bien et Service	Frais Bancaire	Total
Mairie	\$ 2,095.32	\$ 473.83	\$ 911.21	\$ 341.97	\$ 903.44	\$ 209.53	\$ 6,137.19	\$ 237.61	\$ 235.41	\$ 419.06	\$ 16.95	\$ 48.02	\$ 12,029.55
Conseiller	\$ 1,547.85	\$ 350.03	\$ 673.13	\$ 252.63	\$ 667.40	\$ 154.79	\$ 4,533.67	\$ 175.53	\$ 173.90	\$ 309.57	\$ 12.53	\$ 35.47	\$ 8,886.49
ouest	\$ 699.45	\$ 158.17	\$ 304.18	\$ 114.16	\$ 301.58	\$ 69.95	\$ 2,048.70	\$ 79.32	\$ 78.58	\$ 139.89	\$ 5.66	\$ 16.03	\$ 4,015.67
est	\$ 655.60	\$ 148.25	\$ 285.10	\$ 107.00	\$ 282.67	\$ 65.56	\$ 1,920.22	\$ 74.34	\$ 73.65	\$ 131.12	\$ 5.31	\$ 15.02	\$ 3,763.84
centre	\$ 750.53	\$ 169.72	\$ 326.38	\$ 122.50	\$ 323.61	\$ 75.05	\$ 2,198.31	\$ 85.11	\$ 84.32	\$ 150.11	\$ 6.07	\$ 17.20	\$ 4,308.92
Total	\$ 5,748.75	\$ 1,300.00	\$ 2,500.00	\$ 938.26	\$ 2,478.70	\$ 574.88	\$ 16,838.09	\$ 651.91	\$ 645.86	\$ 1,149.75	\$ 46.52	\$ 131.75	\$ 33,004.47

Détail par Candidat

mairie	\$ 5,399.39	\$ 209.53	\$ 6,137.19	\$ 235.41	\$ 48.02	\$ 12,029.54
conseiller	\$ 3,988.67	\$ 154.79	\$ 4,533.67	\$ 173.90	\$ 35.47	\$ 8,886.50
ouest	\$ 1,802.41	\$ 69.95	\$ 2,048.70	\$ 78.58	\$ 16.03	\$ 4,015.67
est	\$ 1,689.39	\$ 65.56	\$ 1,920.22	\$ 73.65	\$ 15.02	\$ 3,763.84
centre	\$ 1,934.03	\$ 75.05	\$ 2,198.31	\$ 84.32	\$ 17.20	\$ 4,308.91
Total	\$ 14,813.89	\$ 574.88	\$ 16,838.09	\$ 645.86	\$ 131.75	\$ 33,004.47

	Total Utilisé	Alloué	% du budget Total	% du budget Alloué	Différence	% non Utilisé
Mairie	\$ 12,029.54	\$ 14,201.19	36.45		\$ (2,171.65)	
Conseiller	\$ 8,886.50	\$ 10,490.70	26.93		\$ (1,604.20)	
ouest	\$ 4,015.67	\$ 4,740.60	12.17		\$ (724.93)	
est	\$ 3,763.84	\$ 4,443.30	11.40		\$ (679.46)	
centre	\$ 4,308.91	\$ 5,086.80	13.06		\$ (777.89)	

\$ 33,004.47	\$ 38,962.59	100.00	84.71%	\$ (5,958.12)	-15.29%
---------------------	---------------------	---------------	---------------	----------------------	----------------

ÉQUIPE ANJOU

302-7300 St. Zotique, ANJOU, QC, H1M 3G6

Agent officiel: Daniel Guthrie
Téléphone 514-971-3640
Courriel : Dguthrie@videotron.ca

Section 1 État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur

Dépense Communes

Annulé et remplacé par chq # 9

Chèque Spécimen/annulé

BCO Communication

Denis Cloutier (photographe)

Catalina Ciobanu (texte)

Poste Canada 1

Poste Canada 2

9131-4609 Canada (Loyer)

Sajy (publicité)

Remboursement Luis Miranda

Paysagiste Sup-Herbe

Téléphone (Luis Miranda)

Frais Bancaire

1-Bail fait pour 10 jours (30 Oct- 8 Nov)

afin de préparé les locaux

Utilisation des locaux 6 et 7 Novembre

2-Remboursement du téléphone

Payer par carte de credit a Luis Miranda

3-voir Tableau 1

Ch

1

2

3 \$ 5,748.75

4 \$ 1,300.00

5 \$ 2,500.00

6 \$ 938.26

7 \$ 2,478.70

8 \$ 574.88 1 voir légende

9 \$ 16,838.09

10 \$ 1,297.77

11 \$ 1,149.75

12 \$ 46.52 2 voir légende

\$ 131.75 3 voir légende

Total

\$ 33,004.47

\$33,004.47

Publicité	Bien et services	Location de Locaux	Repas	Frais Bancaire
	\$ 5,748.75			
	\$ 1,300.00			
	\$ 2,500.00			
	\$ 938.26			
	\$ 2,478.70			
		\$ 574.88		
\$16,838.09				
	\$ 651.91		\$ 645.86	
	\$ 1,149.75			
	\$ 46.52			
				\$ 131.75
Publicité	Bien et services	Location de Locaux	Repas	Frais Bancaire
A	B	C	D	
\$16,838.09	\$ 14,813.89	\$ 574.88	\$ 645.86	\$ 131.75

Nom du parti

Section 1 État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales
			Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
Dépenses communes (section 2, page 7)							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
Somme partielle							
Dépenses faites, non réclamées (section 3, page 8)							
TOTAL des dépenses							

VOIR TABLEAU

* Numéro consécutif des pièces justificatives

A B C D

Nom du parti

Section 1 État détaillé des dépenses

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales
			Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
Dépenses communes (section 2, page 7)							
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
Somme partielle							
Dépenses faites, non réclamées (section 3, page 8)							
TOTAL des dépenses							

VOIR TABLEAU

A B C D

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Signature et déclaration de l'agent officiel

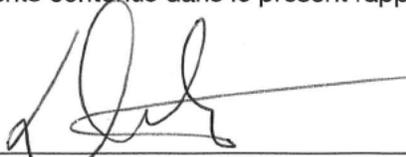
Je, DANIEL GUTHRIE
Prénom Nom

domicilié au _____
Adresse

agent officiel du parti politique autorisé ÉQUIPE ANJOU
Nom du parti

déclare ce qui suit :

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60^e jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé les adjoints en vertu de l'article 385 de la Loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport, le cas échéant.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^e alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la section 4 du présent rapport.
4. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
5. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou des services rendus.
6. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché conformément aux articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
7. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1^o au cours de la période électorale l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
8. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.


Signature de l'agent officiel

le 20-14-2021
Date

